

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 65/12/SPCG accordant à M. Mousse Sougue Guedi la concession définitive d'un terrain sis à Djibouti, quartier 4 (T.F. n° 491).

n° 65/12/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 février 1965

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1965

Date du numéro
1 mars 1965

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive à M. Mousse Sougue Guedi, infirmier à l'Hôpital Peltier, demeurant à Djibouti, d'une parcelle de terrain, sise à Djibouti, quartier 4, avenue 15, et immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 491.